



FEDERATION SENEGALAISE DE FOOTBALL

COMMISSION ELECTORALE

Dakar, le 5 août 2021

COMMUNIQUE N°5

En prélude à l'Assemblée Générale Élective du 07 août 2021, la Commission Électorale de la Fédération Sénégalaise Football (F.S.F.), informe l'opinion publique nationale et internationale que le fichier (en version numérique et physique) du corps électoral a été transmis par correspondances de ce jour, aux deux (02) candidats à l'élection au poste de Président de la F.S.F.

La Commission a également instruit le Secrétaire Général, de procéder à une large diffusion dudit fichier afin que nul n'en ignore.

Cette publication du fichier électoral est justifiée par les obligations réglementaires de transparence, de démocratie et d'impartialité prévues par le Code Électoral de la Fédération Sénégalaise de Football (F.S.F.).

Dans le seul but de préserver l'intégrité, le secret et la sincérité du vote, la Commission informe l'ensemble des électeurs que l'utilisation des téléphones portables ou de tout autre appareil électronique dans l'isoloir, sera strictement interdite le jour des élections.

Par ailleurs, la Commission convie la presse nationale et internationale, à un point de presse qu'elle tiendra le Vendredi 06 août 2021 à 17heures, à l'hôtel Radisson de Diamniadio, lequel portera sur le déroulement de toutes les opérations électorales effectuées à ce jour.


Le Président de
la Commission
La Commission Électorale

Le Président

Me Seydou DIAGNE

NINEA : 00201730R9 *** Récépissé n°1350/M.INT/A.P.A du 19/11/1960

TÉL. : Standard :00 (221) 33 869 28 28 / Secrétariat :00 (221) 33 869 28 37 - Fax : 00 (221) 33 820 05 92

Email : fsf@senegalfoot.sn *** Website : www.senegalfoot.sn

BP : 13 021 - Adresse : Siège de la FSF/VDN-Ouest-foire face CICES à Dakar (Sénégal)